

REFERENTIEL

DES

FORMATIONS

DES JEUNES

SAPEURS-POMPIERS



Complément de formation au FOR 2 pour l'obtention de l'U.V
Responsable de l'équipe pédagogique de sections
de jeunes sapeurs-pompiers

UNITE DE VALEUR DE FORMATION
COMPLEMENT DE FORMATION AU FOR 2
POUR L'OBTENTION DE L'UV DE RESPONSABLE
DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE SECTION
DE JSP - 10 H (environ)

DELINQUANCE SEXUELLE : 2H30

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
<ul style="list-style-type: none"> Maltraitance Prévention 	1h 1h30	A1.1 A2.1

DROGUES ET TOXICOMANIE : 4H30

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
<ul style="list-style-type: none"> Substances toxiques et leurs effets Conduites addictives à l'adolescence Dopage dans la pratique du sport Prévention, répression 	1h45 1h 1h 45 min	B1.1 B2.1 B3.1 B4.1

RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE : 3H

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
<ul style="list-style-type: none"> Mineurs Notions de responsabilité civile et pénale Responsabilité pénale 	1h 1h 1h	C1.1 C2.1 C3.1

EVALUATION :

DESCRIPTIF	VOLUME HORAIRE	REFERENCES
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation formative 		

Scénario pédagogique type de formation

Complément de formation
au FOR 2 pour l'obtention
de l'UV - Responsable de
l'équipe pédagogique
de sections de JSP



SCENARIO PEDAGOGIQUE TYPE DE FORMATION

INTITULE	Complément de formation au FOR 2 pour l'obtention de l'UV Responsable de l'équipe pédagogique de sections de JSP	SCENARIO PEDAGOGIQUE TYPE	Elaboré
DISCIPLINE	FORMATION DE FORMATEURS DE JSP	NIVEAU	2
PUBLIC : (nombre et qualité)	12 stagiaires sapeurs-pompiers	DUREE TOTALE	10h
PRE-REQUIS :	Animateurs de section de JSP + FOR 2		
OBJECTIF GENERAL :	<p>A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :</p> <p>SAVOIR : Connaître les paramètres et les étapes inhérentes à la conception et au déroulement d'une action de formation au profit des JSP Prendre en compte les différents aspects de la prévention en matière de délinquance sexuelle, de drogues et de toxicomanie et de responsabilité pénale et civile</p> <p>SAVOIR-FAIRE : Concevoir une action de formation en prenant en compte la spécificité des JSP Encadrer des animateurs de sections de JSP</p> <p>SAVOIR ETRE : Se situer clairement dans sa fonction</p>		
	<p><u>RAPPEL</u></p> <p>Les volumes horaires de chaque séquence de formation sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque l'objectif de formation est atteint. De ce fait, en fonction du niveau des stagiaires, la durée de chaque séquence peut être soit augmentée soit diminuée.</p> <p><u>ATTENTION</u></p> <p>La vérification des pré-requis doit être réalisée par le chef de corps responsable de la formation avant l'entrée en formation du stagiaire.</p> <p>Les techniques pédagogiques ou d'animation, les matériels et les documentations ainsi que les durées peuvent être adaptés par le formateur pour tenir compte des contraintes locales.</p>		

EVALUATION CERTIFICATIVE : OUI NON

RECAPITULATIF DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

1^{ère} PARTIE : DELINQUANCE SEXUELLE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° A Durée : 2H30

A la fin de la partie, les stagiaires seront capables de :

- S : Différencier les cas de maltraitance sur préadolescents et adolescents
- SF : Sensibiliser les animateurs aux différents aspects de prévention en matière de délinquance sexuelle
- SE : Etre attentif aux comportements des préadolescents et adolescents

Références : A1 à A2

2^{ème} PARTIE : DROGUES ET TOXICOMANIE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° B Durée : 4H30

A la fin de la partie, les stagiaires seront capables de :

- S : Connaître les drogues et leurs effets
- SF : Prévenir les conduites addictives chez les préadolescents et adolescents
- SE : Etre un exemple pour le JSP

Références : B1 à B4

3^{ème} PARTIE : RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE

OBJECTIF INTERMEDIAIRE N° C Durée : 3H

A la fin de la partie, les stagiaires seront capables de :

- S : Connaître la responsabilité des personnels encadrant les mineurs
- SF : Sensibiliser les animateurs aux peines encourues par les auteurs de certains crimes ou délits sur mineurs
- SE : Savoir se situer dans sa fonction

Références : C1 à C3

1^{ERE} PARTIE**DELIQUANCE SEXUELLE****SEQUENCE : MALTRAITANCE****DUREE : 1H****OBJECTIF SPECIFIQUE N° A1 :**

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront capables, au travers d'un travail collectif, de s'exprimer sur le respect de la personne

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<p><u>Activité de découverte</u> Travail en sous-groupe de 3 « Que vous évoque les termes : maltraitance, pédophilie, abus sexuels sur enfants ? »</p>	5 min	Tableau	- Etre attentif aux changements de comportement du JSP - Réaliser constamment : un travail sur soi même, sur ses propres valeurs ainsi que sur l'intentionnalité de son comportement	Cours fait par un psychologue
<p><u>Activité démonstrative</u> <i>Exposé :</i> - déontologie du formateur (travail sur l'intentionnalité) - maltraitance - abus sexuels • pédophilie, inceste, pornographie, perversion - bientraitance</p>	40 min	Vidéo projecteur CD « victimologie appliquée aux enfants et à l'adolescent »		
<p><u>Activité applicative</u> - travail collectif sur le contenu d'un code de déontologie basé sur le respect de la personne - évaluation formative à la fin de la séquence : auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible proposée P 13</p>	15 min			Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints

Référence : A1.1

1^{ère} PARTIE**DELINQUANCE SEXUELLE****SEQUENCE : PREVENTION****DUREE : 1H30****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A2**

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront capables, au travers d'un tour de table, de reformuler ce qu'il a retenu du cours

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<u>Activité de découverte</u> Question à la cantonade sur les attitudes préventives à enseigner aux enfants en matière de délinquance sexuelle	5 min	Tableau	Le responsable de section veillera à sensibiliser ses animateurs à être attentif aux comportements et aux changements de comportement des enfants	Cours fait par un psychologue
<u>Activité démonstrative</u> <i>Projection vidéo</i> <i>Exposé :</i> <ul style="list-style-type: none"> - manifestations somatiques et comportementales - prévention des abus sexuels - réaction face aux situations d'enfants victimes de maltraitance ou d'abus sexuels 	70 min	Vidéo projecteur Téléviseur + film canadien « Mon corps, c'est mon corps »	Si un doute apparaît, l'animateur préviendra son responsable de section qui entreprendra une démarche auprès du Président de l'Union ou de l'association de JSP	Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire, si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints
<u>Activité applicative</u> Tour de table Temps de remédiation Evaluation formative à la fin de la séquence ; auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)	15 min			

Référence : A2.1

2ème PARTIE

DROGUES ET TOXICOMANIE**SEQUENCE : SUBSTANCES TOXIQUES ET LEURS EFFETS**

DUREE : 1H45

OBJECTIF SPECIFIQUE N° : B1

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront capables, au travers d'un travail collectif, de reformuler clairement sa perception du cours durant l'échange questions/réponses

JOUR :

HORAIRES :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
Activité de découverte Question à la cantonade sur les connaissances des stagiaires en matière de drogues	5 min	Tableau	Etre attentif aux changements de comportement du JSP	Cours fait par un responsable de la Brigade des stupéfiants
Activité démonstrative <i>Exposé :</i> - les produits licites (tabac, alcool, médicaments) - les produits illicites (substance, vénéneuses comme les stupéfiants et toutes substances pouvant être utilisées dans le cadre d'une conduite dopante)	90 min	Vidéo projecteur Echantillons de produits	Les différents types de drogues et leur mode de consommation Les ustensiles servant à la consommation Le formateur est une « vitrine » pour le JSP en matière de comportement vis-à-vis des substances toxiques	Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints
Activité applicative Echange de questions/réponses entre le formateur et les stagiaires	10 min			

Référence : B1.1

2^{ème} PARTIE**DROGUES ET TOXICOMANIE****SEQUENCE : CONDUITES ADDICTIVES A L'ADOLESCENCE****DUREE : 1H****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : B2**

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront capables d'expliquer, verbalement, le mécanisme des addictions à l'adolescence lors d'un tour de table

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIELS DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<p><u>Activité de découverte</u> Question à la cantonade : « qu'est ce qu'une addiction ? »</p>	5 min	Tableau blanc	Etre attentif aux changements de comportement	Cours fait par un responsable de la Brigade des stupéfiants ou un médecin
<p><u>Activité démonstrative</u> <i>Exposé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - définition d'une conduite addictive - signification des prises de drogues à l'adolescence - les produits consommés (tabac, alcool cannabis, ecstasy...) - rôle de l'entourage (détection, conseil, orientation) 	45 min	Vidéo projecteur Articles de presse	L'adolescence est une période critique quant à l'éventuel usage de produits toxiques	
<p><u>Activité applicative</u> Tour de table Echange « questions/réponses » Evaluation formative à la fin de l'objectif spécifique : auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)</p>	10 min			Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints

Référence : B2.1

2^{ème} PARTIE**DROGUES ET TOXICOMANIE****SEQUENCE : DOPAGE DANS LA PRATIQUE DU SPORT****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : B3**

A l'issue de la séquence, le stagiaire doit être capable, verbalement, de reformuler avec ses propres termes, les risques liés au dopage

DUREE : 1H**JOUR :****HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIELS DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<p><u>Activité de découverte</u> Tour de table : « donnez une définition du dopage »</p> <p><u>Activité démonstrative</u> <i>Exposé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le sport chez les JSP - le dopage et la conduite dopante - les situations à risque - les alternatives <p><u>Activité applicative</u> Tour de table Echange « questions/réponses entre le formateur et les stagiaires » Evaluation formative à la fin de l'objectif spécifique ; auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)</p>	<p>5 min</p> <p>45 min</p> <p>10 min</p>	<p>Vidéo projecteur</p> <p>CD sur le dopage du Comité National Olympique et sportif français</p>	<p>Etre attentif aux changements de comportement du JSP</p> <p>Un JSP doit être convaincu qu'il possède les ressources utiles à ses performances</p> <p>Un JSP, pour progresser n'a pas besoin de prendre des substances</p> <p>L'hygiène de vie est un facteur de longévité et de performances</p> <p>Opposer les produits toxiques à la performance</p>	<p>Cours fait par un responsable de la Brigade des stupéfiants ou un médecin du sport ou un responsable régional Jeunesse et Sports</p> <p>Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints</p>

Référence : B3.1

2^{ème} PARTIE**DROGUES ET TOXICOMANIE****SEQUENCE : PREVENTION, REPRESSION****DUREE : 45 min****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : B4**

A l'issue de la séquence, le stagiaire doit être capable de mettre en application les attitudes préventives lors d'un exercice de cas pratique

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIELS DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<u>Activité de découverte</u> Tour de table « que faire en présence d'un jeune consommateur ? »	5 min	Tableau	Etre attentif aux changements de comportement	Cours fait par un responsable de la Brigade de stupéfiants
<u>Activité démonstrative</u> Exposé : <ul style="list-style-type: none"> - <i>prévention</i> : <ul style="list-style-type: none"> • rôle des parents • rôle des animateurs - <i>répression</i> : <ul style="list-style-type: none"> • délits liés aux infractions à la législation sur les stupéfiants (usage, acquisition, détention, transport, offre ou cession, emploi, provocation) 	20 min	Vidéo projecteur	Prendre en compte un JSP qui consomme une substance toxique Le responsable de section doit retenir quels animateurs représentent un exemple pour les JSP	Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints
<u>Activité applicative</u> Cas pratiques Temps de remédiation Evaluation formative à la fin de l'objectif spécifique ; auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)	20 min			

Référence : B4.1

3^{ème} PARTIE**RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE****SEQUENCE : MINEURS****DUREE : 1H****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C1**

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront capables, au travers d'un travail en sous-groupe, de s'exprimer sur la responsabilité qu'implique l'encadrement des JSP

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIELS DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<p><u>Activité de découverte</u> Question à la cantonade sur les différentes catégories de mineurs</p> <p><u>Activité démonstrative</u> - responsabilité des personnes ayant la garde de mineurs (surveillance, encadrement, privations infligées aux mineurs, provocation de mineurs à différentes usages, etc...) - le droit des mineurs - les autorités (ascendants, autorité de droit, autorité de faits)</p> <p><u>Activité applicative</u> En sous-groupe : proposition d'éléments pouvant servir à la rédaction d'une « Charte du formateur ». Remédiation Evaluation formative à la fin de l'objectif spécifique ; auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)</p>	<p>5 min</p> <p>40 min</p> <p>15 min</p>	<p>Tableau</p> <p>Articles de presse Jurisprudence Jugements de tribunaux</p> <p>Loi n° 2002-305 du 04.03.2002 relative à la délégation de l'autorité parentale</p> <p>Arrêté du 6 juillet 1990 fixant les modalités de formation des éducateurs (UF 2 et 6) notamment sur la responsabilité de l'éducateur</p>	<p>L'encadrement de JSP s'inscrit dans un cadre légal et implique une responsabilité et un respect des règles</p> <p>Les textes relatifs à la responsabilité</p>	<p>Cours fait par un juriste</p> <p>Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints</p>

Référence : C1.1

3^{ème} PARTIE**RESPONSABILITE PENALE ET CIVILE****SEQUENCE : NOTIONS DE RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE****DUREE : 1H****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C2**

A l'issue de la séquence, chaque stagiaire sera capable de différencier, la responsabilité pénale et civile, en citant 2 exemples précis, au cours d'un tour de table

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIELS DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
Activité de découverte Questions à la cantonade : la responsabilité : quelle définition, qu'implique-t-elle, ses différents types ?	10 min	Tableau		Cours fait par un juriste
Activité démonstrative <i>Exposé :</i> - les ordres de juridiction - notions de responsabilité (réparations/peines) - les responsabilités d'adultes encadrant des mineurs	40 min	Vidéo projecteur Articles de presse Jurisprudence Jugements de tribunaux	Encadrer des JSP représente une responsabilité qui répond à des obligations civiles et pénales Le responsable de sections doit essayer de cerner les limites de sa responsabilité	
Activité applicative Tour de table Evaluation formative à la fin de l'objectif spécifique ; auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)	10 min			Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints

Référence : C2.1

3^{ème} PARTIE**RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE****SEQUENCE : RESPONSABILITE PENALE****DUREE : 1H****OBJECTIF SPECIFIQUE N° : C3**

A l'issue de la séquence, les stagiaires seront capables d'identifier un cas de responsabilité pénale à travers des études proposées

JOUR :**HORAIRES :**

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
<u>Activité de découverte</u> Question à la cantonade sur les intérêts du droit	5 min	Tableau blanc		Cours fait par un juriste
<u>Activité démonstrative</u> <i>Exposé :</i> Le droit pénal Notion de personnes physiques et personnes morales La qualification des violences (crimes et délits, cas du bizutage et de la pédophilie) Les agressions sexuelles	45 min	Vidéo projecteur Articles de presse Jurisprudence Jugements de tribunaux	Le responsable de section de JSP doit connaître les notions de droit pénal encadrant tout crime et délit	
<u>Activité applicative</u> Etude de cas Evaluation formative à la fin de l'objectif spécifique ; auto-évaluation du stagiaire au moyen de la cible (page 13)	10 min			Remédiation par le formateur en fin d'objectif intermédiaire si les seuils de réussite de la cible type ne sont pas atteints

Référence : C3.1

CIBLE D'AUTO-EVALUATION DU STAGIAIRE : MODE D'EMPLOI

Votre formation se décompose de la façon suivante :

OBJECTIF GENERAL

Objectif Intermédiaire A
(Délinquance sexuelle)



2 objectifs spécifiques :

Os A.1 la maltraitance
Os A.2 la prévention

Objectif Intermédiaire B
(Drogues et toxicomanie)



4 objectifs spécifiques :

Os B.1 les substances toxiques
Os B.2 les conduites addictives
Os B.3 dopage dans le sport
Os B.4 prévention, répression

Objectif Intermédiaire C
(Responsabilité civile et pénale)



3 objectifs spécifiques :

Os C.1 les mineurs
Os C.2 notions de responsabilité
Os C.3 droit pénal

A la fin de chaque objectif spécifique, nous vous demandons de mettre une croix sur la portion de la cible correspondant à l'OS traité.

Pour chaque portion, veuillez indiquer par une croix dans la zone correspondante selon que l'objectif est :

Pas du tout atteint

Plutôt pas atteint

Plutôt atteint

Tout à fait atteint

